



INSCRIPTIONS 2024/2025

ECOLE LA RHONELLE ARTRES

L'instruction est obligatoire dès 3 ans, ce qui correspond à l'âge d'accueil des enfants, français et étrangers, en petite section maternelle. (Sous certaines conditions, les enfants âgés de 2 ans au jour de la rentrée peuvent être admis à l'école. *)

1) Pré-inscription :

Rendez-vous à la mairie **avec les documents suivants** :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- Un justificatif de domicile
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélique

La mairie vous délivre un certificat d'inscription

2) Inscription

Prendre rendez-vous avec le directeur de l'école au 03 27 27 23 71 (le mardi) ou par mail ce.0593520F@ac-lille.fr

Présentez-vous à l'école avec :

- Le livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- Du certificat d'inscription délivré par la mairie
- D'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge

*Propreté obligatoire et sous réserve de places disponibles